

PROTOCOLE SANITAIRE - SEPP - Rentrée 2020-2021

ACTIVITES SPORTIVES

Masque :

- **Port du masque obligatoire** pour les personnes de **11 ans et plus** pour circuler dans les bâtiments, hors pratiques des activités physiques et sportives où les adhérents peuvent choisir le port du masque ou non (en référence aux recommandations des institutions et fédérations qui déconseillent fortement le port du masque lors d'une activité physique ou sportive, mais pas d'interdiction en vigueur)

Lavage des mains OBLIGATOIRE :

- Se laver les mains avant chaque séance : avec gel hydro-alcoolique ou se laver les mains avec le savon mis à disposition
- **Gel hydroalcoolique** mis à disposition à l'entrée du bâtiment ainsi que dans les différentes salles d'activité.

Matériel :

- AUCUN PRÊT DE MATÉRIEL INDIVIDUEL
 - MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE COLLECTIF (gros ballons, tapis, barres, poids, etc.) désinfecté avant chaque séance par l'adhérent avec un désinfectant mis à disposition
 - Chaque participant apportera sa grande serviette
- Personne ne sera autorisé à participer sans figurer sur la liste qu'auront les animateurs (capacité d'accueil oblige).

Circulation

- Avant chaque cours, attendre la sortie complète des adhérents avant de pénétrer dans les entrées des salles